CONVENTION NATIONALE.



# COMPTE RENDU

## DES DÉPENSES FAITES PAR LES RERÉSENTANS

*TREILHARD & MATHIEU, dans le cours de leur mission dans les Départemens de la Gironde, de la Dordogne, du Lot-&-Garonne, & les Départemens voisins.*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

---

UN décret rendu dans la féance du 17 juin 1793 (vieux ftyle), nous chargea de nous rendre dans les départemens de la Gironde, de la Dordogne, du Lot-&-Garonne & autres départemens voifins, pour y concilier les efprits dans le grand objet de la défenfe commune. Nous fommes revenus le 7 août fuivant.

Partis immédiatement, nous avons emmené un fecrétaire & un citoyen officieux.

Bordeaux, Périgueux, Agen, Montauban, font les quatre points d'où nous nous fommes efforcés d'imprimer à l'opinion publique, les directions qui entroient dans l'efprit de notre miffion. Nous n'avons impofé ni reçu aucune taxe révolutionnaire, aucune contribution patriotique.

| | |
|---|---|
| Nous avons reçu en partant quatre mille liv. , ci. . . . . . . . . . . . . . | 4,000 l. |
| Du receveur du diſtrict de Cahors , quinze cents livres , ci. . . . . . . . | 1,500 |
| Total , | 5,500 l. |
| Nous avons dépenſé, ſuivant l'état détaillé, remis par nous au bureau des mandats, la ſomme de cinq mille ſoixante-ſix liv. ſix ſols ſix deniers, ci. . . . . . . . . . . | 5,066 l. 6 s. 6 d. |
| Reſte celle de quatre cent trente-trois liv. treize ſols ſix deniers , par nous remiſe au bureau des mandats , ſuivant ſon reçu qui eſt entre nos mains , en date du 11 ſeptembre 1793 ( vieux ſtyle ). ci. . . . . | 433 l. 13 s. 6 d. |

*Signé ,* MATHIEU.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Ventôse, an III.